Centres de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
De la Région Bretagne
Centre organisateur : CDG29

Jeudi 21 mars 2024

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

SESSION 2024

Épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois.
Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

(Durée : 1 heure et 30 minutes ; coefficient 2)

Ce sujet comporte 13 pages avec les documents (pages 5 à 13).
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre que vous souhaitez, en précisant sur votre copie le numéro ainsi que la lettre de chaque question.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET
Aucun signe distinctif ne doit apparaitre sur votre copie hormis sur le cadre d'identité : tel que votre nom, prénom, numéro de convocation, initiales, signature, ... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses, de noms imaginaires ou existants : nom d'une collectivité fictive, de votre collectivité, de votre lieu de résidence, nom d'une personne existante ou fictive, de même que le lieu de la salle d'examen où vous composez, ou encore une date fictive (autre que celle du jour de l'examen soit le 21 mars 2024). Vous devez seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans le sujet. Vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seules les encres noire et bleue sont autorisées. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif. Les documents personnels sont strictement interdits. Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront en aucun cas corrigées.

CONTEXTE :

Vous travaillez à AnimVille, dans une commune de 8 000 habitants, en qualité d'adjoint territorial d'animation au sein du service Enfance - Jeunesse.

L'équipe municipale souhaite favoriser davantage l'égalité filles-garçons dans les espaces publics. Dans cette optique, elle sollicite le service pour faire des propositions.

DOCUMENTS JOINTS :

- Document 1 : *Sur les terrains multisports, place aux filles !*

Publié le 17/11/2023 par David Picot dans : A la Une acteurs du sport, Actu expert acteurs du sport, Innovations et Territoires.

- Document 2 : *Les inégalités de genre à l'école, un chantier majeur*

Publié le 14/06/2023 par Michèle Foin dans : A la Une Education et Vie scolaire, Actu expert Education et Vie scolaire, Gazette des communes.

- Document 3 : *Editorial*

Par Daniel Filatre dans : Filles et garçons, vaincre les inégalités – 2015.

- Document 4 : *Pour les filles, « la récré c'est pas foot »*

Publié le 08/03/2023 par Lilia Ben Hamouda dans : Café pédagogique.

- Document 5 : *Lutte contre les inégalités de genre : glossaire*

Dans Filles et garçons, vaincre les inégalités - 2015.

Question 1 : (4 points)

1.A - Un préjugé est synonyme d'une discrimination.
Indiquez si cette affirmation est vraie ou fausse. Vous devrez justifier votre réponse en vous référant aux documents.

1.B - Un stéréotype permet de catégoriser les individus.
Indiquez si cette affirmation est vraie ou fausse. Vous devrez justifier votre réponse en vous référant aux documents.

1.C - On observe plus de mixité chez les adultes que chez les enfants.
Indiquez si cette affirmation est vraie ou fausse. Vous devrez justifier votre réponse en vous référant aux documents.

1.D - Donnez la signification du sigle « AROBE ».

1.E - Donnez la signification du sigle « HCE ».

Question 2 : (3,75 points)

2.A - Quels sont les 3 espaces de socialisation de l'enfant ?
Dans lequel observe-t-on le plus de stéréotypes de genres ? Comment l'observe-t-on ?

2.B - À la lecture des documents, donnez 3 exemples illustrant les inégalités filles-garçons.
Vous pouvez citer quelques chiffres et/ou statistiques tirés des documents pour illustrer vos propos.

Question 3 : (3,50 points)

3.A - Quel est le texte sur les obligations légales en termes d'égalité filles-garçons ?

3.B - Rédigez en 15 lignes ce que vous avez retenu des travaux menés par Edith Maruéjouls pouvant vous être utiles dans votre pratique professionnelle.

Question 4 : (3,75 points)

En s'appuyant sur le document 4 et de vos connaissances personnelles, proposez les différentes étapes d'un projet qui permettront de répondre à une meilleure mixité filles-garçons à l'école et dans les espaces publics de la commune.
Pour cela, citez 5 étapes.

Question 5 : (5 points)

La Municipalité souhaite développer une plus grande offre d'activités dans les espaces publics de la commune.

En qualité d'adjoint territorial d'animation, proposez un projet d'activité détaillé en ce sens et qui vise la mixité filles-garçons sur leurs temps péri et/ou extra scolaires.

Pour cela, vous vous appuierez sur l'ensemble des documents et de vos connaissances personnelles pour construire le déroulé de votre projet.

DOCUMENT 1

Sur les terrains multisports, place aux filles !

Publié le 17/11/2023 • Par David Picot • dans : A la Une acteurs du sport, Actu expert acteurs du sport, France, Innovations et Territoires

N. Lawrenson / Peopleimages

Les équipements sportifs de proximité se développent : 10 000 sont prévus d'ici à 2026. A l'image des terrains multisports, ou city-stades, nombre de structures en accès libre se caractérisent par un usage mixte limité, voire une suroccupation masculine. Le sujet s'inscrit aussi dans une politique globale en faveur d'un accès égal à l'espace public.

Leur accès est libre mais leur usage, sévèrement restreint… Chausser les lunettes du genre pour observer la fréquentation des équipements sportifs de proximité fait invariablement ressortir un cruel bilan : plateaux multisports, skateparks et autres aires de street work out ne sont pas accessibles de façon égalitaire.

« Ce sont des espaces publics préemptés, voire privatisés, par les garçons, lance Edith Maruéjouls, directrice générale de L'Atelier recherche observatoire égalité. Ce constat, je le dresse sur le terrain, depuis des années, quel que soit le jour de la semaine ou l'heure de la journée. »

Penser au genre avant l'achat

Et « il est partagé par tous, au sein de tous les types de territoires : ruraux, urbains et périurbains », confirme Luc Puisais-Hee, administrateur de l'Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports, l'Andiiss. Le sujet d'une approche égalitaire des pratiques sportives dans l'espace public, particulièrement au sein des quartiers, « vient croiser les objectifs de la politique de la ville tels que l'accès au sport, l'aménagement des quartiers prioritaires, l'égalité de genre, etc. » illustre Hélène Chapet, à la tête du programme Lien social et image des quartiers de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, dans le webinaire « Pratiques sportives féminines et espaces publics des quartiers : les défis d'une approche égalitaire ». Et le géographe et cartographe indépendant Grégoire Quelain de pousser le raisonnement un cran plus loin : « Ces inégalités d'accès renvoient également aux financements publics qui, en l'occurrence, bénéficient plus largement aux hommes qu'aux femmes. »

Le sujet est complexe et les collectivités, responsables ? « Toute une génération d'équipements tels les city-stades a effectivement été mise en service en accès libre, sans relais, sans retour sur son fonctionnement. Sans visibilité, en somme », resitue Luc Puisais-Hee. Vincent Saulnier, secrétaire général de l'Association nationale des élus en charge du sport, l'Andes, parle « d'inattention » et de « responsabilité partagée à travers, aussi, l'absence de propositions d'animations du mouvement sportif. Toujours est-il que, maintenant, le problème est identifié. La prise de conscience est là ». A Bourges (64 400 hab., Cher), Elise Gousseau-Brisset, directrice des sports et de la vie associative, confirme : « Il est vrai que, pendant longtemps, nous ne nous sommes pas demandé si ces équipements étaient plus ou moins utilisés par les femmes et les filles. Désormais, nous nous interrogeons. Mais l'étape suivante des solutions à apporter reste compliquée… » Concernant les city-stades, Edith Maruéjouls propose une

solution un brin radicale : « Il faut arrêter d'en faire car on ne s'en sort pas ! » Au passage, la métropole Rouen Normandie (71 communes, 498 800 hab.) s'y est attelée, remplaçant l'un de ses « multisports » par une piste de roller-derby, discipline de glisse volontiers féminine.

Mais, à l'échelle nationale, la tendance est loin d'être la même… En effet, depuis fin 2021 et le lancement du premier plan des 5 000 équipements sportifs de proximité, leur construction est favorisée. Doté de 200 millions d'euros, ce programme s'achève en ce moment, avec une année d'avance. Mille de ces terrains multisports étaient initialement prévus. Il s'en serait construit 400 de plus, subventionnés jusqu'à 70 % par la sphère publique.

Fabricant d'équipements et aménageur au sein de sa société Playgones, Nicolas Lovera pourrait s'en satisfaire… « Oui, nous installons des terrains multisports car la demande est forte », concède-t-il. Mais il interpelle aussi les collectivités : « Si vous vous posiez la question du genre, achèteriez-vous cet équipement ? La réponse est souvent "non", car il ne correspond pas aux attentes de plus de la moitié de la population. »

Un subventionnement plus favorable

Un second plan intitulé « Génération 2024 », portant également sur 5 000 infrastructures, commencera à l'orée de l'année prochaine, pour trois ans et 300 millions d'euros. Chargée du déploiement de ces programmes gouvernementaux, l'Agence nationale du sport s'est saisie de cette inégalité d'accès. Elle prône une animation de ces structures pour les faire vivre et les rendre accessibles à tous et toutes. Dans une note de service du 27 décembre 2022, elle indique également « valoriser par un taux de subventionnement plus favorable des équipements incluant […] une pratique féminine renforcée ».

Vincent Saulnier, à l'Andes, ne souhaite pas stigmatiser les terrains multisports, « qui ont aussi des vertus ». Pour autant, dans certaines conférences régionales du sport, par exemple, celle des Pays de la Loire, où sont discutés les taux de financement, « nous valorisons les équipements et des pratiques qui renvoient davantage au principe de mixité. Comme le basket 3 x 3, le padel, les espaces de fitness ou les parcours de santé », indique-t-il. Reste à s'assurer que les femmes et les jeunes filles s'approprient l'espace en question. D'après Luc Puisais-Hee, de l'Andiiss, « l'approche ne doit pas être isolée et doit s'inclure dans une politique au sens large sur la mixité dans l'espace public ».

Comme l'ensemble des acteurs, il insiste sur la « nécessité d'un encadrement des pratiques et des accès qui permette, en quelque sorte, d'institutionnaliser l'accès aux jeunes filles ». A l'image de ce que propose l'association Sine qua non dans plusieurs city-stades d'Ile-de-France. « Nous accompagnons des jeunes filles sur des créneaux spécifiques avec l'objectif, qu'avec le temps, elles s'y sentent légitimes, en confiance et qu'elles y reviennent, explique Leïla Marhi, la responsable du développement. Cela nécessite de la pédagogie auprès des garçons. »

Les espaces ouverts plébiscités

Les conditions de sécurité et d'éclairage apparaissent, également, primordiales, au même titre que différentes commodités : espaces de rangement, toilettes… D'où la solution d'un « plan vestiaires », mis en avant par l'Andes. « Les femmes plaident aussi en faveur d'espaces ouverts accueillants, sans grilles », renchérit Nicolas Lovera. Autrement dit, l'antithèse du terrain multisport… L'aménageur ajoute « avoir parfois l'impression que l'on continue de financer des choses qui ne fonctionnent pas » et regrette que « les plans des 5 000 équipements n'aient pas davantage valorisé l'innovation. L'idée étant que les gens se rencontrent et se mettent en mouvement dans un espace fraternel, bienveillant et qui favorise le contact ».

Il s'y emploie, comme d'autres acteurs tels que François-Emmanuel Vigneau, concepteur des espaces multisports Pitch'one. Il raconte imaginer « des équipements multisports innovants, susceptibles de permettre une pratique de loisir de façon mixte et intergénérationnelle » et mise sur les disciplines de filet, le badminton, le tennis et le volley-ball. A La Roche-sur-Yon (55 200 hab., Vendée), la maison de quartier comme l'école attenante, investissent le leur. « Cela fonctionne sur les plans de la mixité et de l'inter-générationnel », assure Dominique Guillet, conseiller municipal (SE) délégué à la vie des quartiers. A l'origine, il partait sur un city-stade…

FOCUS

« Il faut arrêter avec les city-stades ! »

Edith Maruéjouls, directrice du bureau d'études L'Atelier recherche observatoire égalité (L'Arobe)

« C'est un fait : l'équipement sportif produit sur l'espace public est exclusivement masculin. C'est de la préemption d'espace public, quasiment de la privatisation. Et il n'est même pas accessible à tous les garçons puisque sur un city-stade, par exemple, les plus jeunes doivent s'effacer lorsque les grands arrivent. Et je ne parle pas du mésusage de type "squat", voire parfois trafic… Bref, il faut arrêter avec les city-stades, qui devraient être multisports mais sont quasiment exclusivement dédiés au football, masculin donc. Ne pourrions-nous pas envisager des équipements plus ouverts véritablement multi-usages, plus animés par notamment, une association centrée sur le sport pour tous ? Tout reste à inventer.»

FOCUS

« L'accompagnement des filles pendant les créneaux animés doit être spécialisé »

Maxime Lebaube, directeur des sports de la ville de Montreuil (111 400 hab., Seine-Saint-Denis)

« Nous constatons de fortes différences dans l'accès aux lieux de pratique sportive selon le genre. Pour y remédier, nous nous appuyons sur le tissu associatif local, en l'occurrence, l'association Sine qua non, qui œuvre en faveur de l'appropriation de l'espace public par les femmes. Chaque semaine, sur un terrain multisport, elle propose des séances de football à un groupe de filles. Il faut que cet accompagnement soit spécialisé, ne serait-ce que pour nouer le dialogue avec les garçons.

Avec moins de deux ans de recul, les retours sont mitigés. Il reste difficile de faire venir les filles sur les créneaux d'animation et peu reviennent en dehors.

Par ailleurs, notre projet des "chemins de la glisse" se concrétise par la réalisation d'un pumptrack [piste en boucle, constituée de bosses et de virages, sur laquelle rouler en VTT, par exemple, ndlr], d'un skatepark et d'une piste de roller derby, avec l'idée d'y intégrer au maximum les publics féminins. »

DOCUMENT 2

Les inégalités de genre à l'école, un chantier majeur

Publié le 14/06/2023 • Par Michèle Foin • dans : A la Une Education et Vie scolaire, Actu expert Education et Vie scolaire, France. Gazette des communes

©Yong Hian Lim - stock.adobe.com

Dès le plus jeune âge, les stéréotypes de genre sont intégrés par les enfants qui les reproduisent dans leurs interactions sociales et dans leurs jeux. L'école est le premier lieu de leur circulation. Des collectivités ont décidé d'agir pour sensibiliser leurs agents.

CHIFFRES-CLÉS

3% des femmes seulement occupent un métier scientifique dans les manuels de lecture du CP. Une étude de ces manuels, réalisée par le Centre Hubertine-Auclert en 2015, montre à quel point l'éducation n'est pas épargnée par les stéréotypes de genre. Si les femmes représentent 39 % des personnages de ces manuels, elles sont 70 % à faire la cuisine et le ménage.
Source : « Manuels de lecture du CP : et si on apprenait l'égalite ? », Centre Hubertine-Auclert, 2015.

L'école est le premier lieu de circulation de stéréotypes générateurs de sexisme, estime le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), qui appelle les pouvoirs publics à faire de l'égalité et du respect entre sexes une « priorité absolue ».

« Dans les trois espaces de socialisation des enfants que sont la famille, l'école et l'espace public, chacun reproduit des stéréotypes de genre de manière inconsciente. C'est une responsabilité partagée et collective », affirme Régis Giunta, chef du service « périscolaire et éducatif » de la ville et de la métropole de Strasbourg (33 communes, 505 300 hab.).

Apprentissage de la virilité

« Il y a souvent l'illusion que le service public est garant de l'égalité », pointe Ambre Elhadad, responsable de l'accompagnement des collectivités au Centre Hubertine-Auclert, le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. Mais les acteurs éducatifs n'ont pas forcément conscience de l'imprégnation culturelle dont ils sont l'objet, ni de la façon dont ils interviennent dans la reproduction des stéréotypes. « Il faut redéfinir le modèle et la posture de l'adulte éducateur », martèle Rozenn Merrien, présidente de - l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes, dont le congrès 2022 portait sur le sujet. D'où l'importance de la formation.

Sophie Collard est coordinatrice générale du bureau d'études Artemisia, qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de pédagogies égalitaires, notamment dans les crèches. Elle observe à quel point l'apprentissage de la virilité commence tôt : « Entre 70 % et 80 % de l'espace physique et sonore est occupé par les garçons, que l'on encourage à se dépenser, à courir, avec des jeux moteurs qui prennent le plus de place ! » Quand les professionnels de crèche le réalisent, « c'est une onde de choc », affirme-t-elle. Pour accompagner le changement, Artemisia mise sur des formations-actions. « On rappelle les éléments phare du diagnostic, puis on coconstruit les solutions », précise Sophie Collard.

Dans une crèche, les professionnels ont proposé de fabriquer un jeu de Memory avec des cartes représentant chacun des deux parents s'adonnant à la même activité : laver la vaisselle, changer une roue, jardiner… afin de sensibiliser les parents et de montrer aux enfants qu'il n'y a pas de tâches réservées aux hommes ou aux femmes. Autre idée : réaménager l'espace comme un centre-ville. Le coin « dînette » devient un restaurant, le coin « voiture », un garage, le coin « poupée » une crèche… « Cela permet de mélanger les jeux dans la crèche et de les dégenrer », explique Sophie Collard.

Pas d'approche moralisatrice

Arcueil (21 800 hab., Val-de-Marne) a commencé à former à l'égalité filles-garçons les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et les animateurs des accueils de loisirs en 2020. Si les 33 Atsem ont été formés, seuls une vingtaine d'animateurs volontaires en ont profité. « Deux personnes par centre de loisirs en ont bénéficié afin qu'elles puissent partager les apports de la formation. Nous voulions que ce soit porté par des personnes mobilisées », détaille Karine Brutelle, directrice du pôle « éducation ». Là aussi, il s'agissait d'une formation-action « délicate », dit-elle, car il ne fallait pas froisser les agents avec des idées toutes faites et une approche moralisatrice. « Pour construire la formation, nous sommes partis du vécu des professionnels, de la façon dont eux vivaient ces inégalités », confie-t-elle, consciente qu'il n'existe pas « de recette miracle » face aux nécessaires changements sociétaux.

La qualité plutôt que la quantité

Pour Karine Brutelle, « il faut que ce soit porté politiquement et viser la qualité plutôt que la quantité. On peut toujours se vanter d'avoir formé 350 agents, mais s'il s'agit d'une conférence, ce n'est pas suffisant. Pour traiter cette question, il faut du temps, de l'énergie et des intervenants dont c'est le métier. L'idéal serait de former tous les agents du pôle "éducation", cependant, nous n'en avons pas les moyens ». - Sophie Collard en convient, « il n'y a pas assez de financements sur cette question pour faire de l'accompagnement à grande échelle ». Ambre Elhadad est pourtant formelle : « Il faut qu'il y ait une évaluation de la formation et vérifier sur le terrain que ce qui a été transmis est bien appliqué. Une seule formation pourrait être complètement inutile. »

DOCUMENT 3

Éditorial

Les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, mais elles ne font pas les mêmes choix d'orientation. Elles sont moins nombreuses que les garçons à aller vers les filières scientifiques et techniques et à y rester après le baccalauréat. Leurs choix se portent sur un spectre plus restreint de formations et en particulier, elles sont moins nombreuses dans les filières d'excellence comme les classes préparatoires aux grandes écoles. Ces différences d'orientation se traduisent par des différences d'insertion professionnelle.
Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les métiers non qualifiés, et à emploi équivalent leurs salaires sont inférieurs à ceux des hommes.

Filles et garçons intériorisent très tôt les stéréotypes de genre et se conforment aux attentes sociétales, en anticipant ce que seront leur rôle d'adultes.

L'école de la République ne peut se satisfaire de cette situation parce qu'elle a vocation à assurer la réussite de tous, filles et garçons, et à transmettre les valeurs d'égalité, de tolérance et de respect d'autrui.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. L'École doit contribuer, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.

L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles est donc une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportements se construisent.

Ce guide a pour objectif de sensibiliser les équipes éducatives à la question des stéréotypes de genre, et les guider dans leur pratique quotidienne en leur apportant des éléments théoriques et des outils pour leur travail au quotidien.

Daniel FILATRE
Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

FILLES ET GARÇONS, VAINCRE LES INÉGALITÉS - 2015

DOCUMENT 4

Pour les filles, « la récré c'est pas foot »

Café pédagogique – 8 mars 2023 / Lilia Ben Hamouda

Depuis longtemps, la recherche montre que l'espace cour de récréation est un lieu où se joue la construction des stéréotypes de genre. « « Se rendre compte que nos gestes professionnels participent malgré nous à reproduire les stéréotypes et les inégalités de genre, cela peut être douloureux ! » témoigne Virginie Morin, directrice de l'école élémentaire Saint Exupéry de Gradignan (33). Face à ce constat, l'équipe de l'école a décidé de faire de la restructuration de la cour de récréation un levier pour déconstruire ces stéréotypes et éduquer à l'égalité.

Mais c'est justement avec l'envie de bousculer les habitudes intégrées que Virginie a lancé avec l'équipe pédagogique une réflexion sur les inégalités filles-garçons, en prenant comme appui la restructuration de la cour de récréation. La réflexion a débuté suite à des interpellations d'élèves, lors de conseils de délégué.es, rapportant une exclusion de certaines filles des matchs de foot. Seules celles que les garçons estimaient « *jouer bien* » étaient autorisées à participer.

Virginie va alors s'appuyer sur les travaux d'Edith Maruéjouls, docteure en géographie, spécialiste de la géographie de genre, pour alerter sur l'occupation différenciée et inégalitaire de la cour de récréation. Le constat est sans appel et vient corroborer les études de la chercheuse : les espaces sont rarement mixtes, mal-répartis, avec des filles reléguées à la périphérie dans des jeux calmes, susceptibles d'être envahis à tout moment par un ballon ou une course-poursuite. « *Dès le CP, les garçons jouent au foot en reproduisant l'esprit de compétition des clubs et la non mixité. Du coup, les filles y sont tolérées si on leur attribue des « compétences ». Mais globalement, à force de refus, elles se lassent, ne demandent plus et acceptent cette exclusion, parfois même la justifient* » précise-t-elle.

Ancienne enseignante en maternelle, elle se souvient d'une mixité plus importante chez les plus jeunes enfants, d'une attention aussi plus importante à ne pas laisser s'installer des représentations basées sur les normes de genre comme l'utilisation partagée des coins dinette ou de construction. *« Sans régulation permanente, la mixité se déconstruit progressivement. Je l'ai constaté aussi sur les rangs qui deviennent séparés filles-garçons à l'élémentaire ».*

Chantier en cours

« *Cette formation m'a ouvert les yeux ! Et les discussions avec des anciens élèves de l'école devenus parents voire grands-parents m'ont montré que la structuration de l'école n'avait pas changé depuis des décennies. Une ancienne école des garçons constituée d'un terrain de foot immense et central, et une ancienne école des filles avec des espaces divers plus petits.* »

Profitant d'un projet de la ville de restructuration de plusieurs groupes scolaires, la directrice de cette école de 18 classes lance des moments de discussions informelles ou formelles au sein des conseils des maîtres et maîtresses pour repenser les espaces. Le débat sur le terrain de foot était d'ailleurs animé, et pourtant il ne s'agissait pas d'interdire le foot mais de le questionner et de proposer des alternatives. « *L'idée est de réorganiser les espaces pour que tout le monde ait sa place.* » Les classes sont amenées à réfléchir à un répertoire de jeux collectifs mixtes, sans notion de performance et encadrés par les adultes. « *La récré est un espace peu investi par les adultes, il est un lieu de liberté et d'autonomie que nous régulons peu en dehors de la gestion des conflits et d'une veille sécuritaire. C'est comme si la cours n'appartenait pas vraiment à cette école où on apprend et où on progresse.* » explique Virginie. Le terrain de foot central n'était d'ailleurs pas vécu comme une problématique par l'ensemble des personnels. Pour Edith Maruéjouls, les espaces sont rapidement identifiés comme spécifiquement masculin ou féminin et rarement mixtes et l'occupation inégalitaire de la ville en découle. Ainsi 1/3 seulement des équipements

publics sont fréquentés par des femmes. Le livre *Faire je(u) égal* d'Edith Maruéjouls (Double ponctuation-2022) s'échange entre les enseignant.es de l'école pour faire avancer l'expérimentation au sein des espaces des deux cours afin que la mixité s'installe.

A l'école Saint Exupéry, le projet s'élabore alors en plusieurs phases. La première consiste à interroger les élèves pour savoir à quoi ils et elles jouent et avec qui. Après une analyse des résultats, les élèves seront amené.es à imaginer la cour de récréation rêvée, avec tous les possibles. L'idée est ensuite de tenter des expérimentations, de les présenter en mai prochain aux parents, aux services scolaires et aux élu.es. Virginie sait que le processus est long. Elle sent l'équipe enseignante motivée même si l'hétérogénéité des représentations initiales et des prises de conscience des stéréotypes entraîne une avancée à des rythmes différents. *« Il faut se déconstruire soi-même, ce n'est pas évident. C'est aussi une histoire de patience et de travail de fourmi* » avoue-t-elle.

L'égalité partout

Les enjeux de cette répartition dépassent celui du climat scolaire ; il s'agit de traiter la question des discriminations mais aussi de mieux connaître et mieux comprendre l'autre.

Et ce serait ne pas connaître l'énergie de Virginie Morin que de croire que sa démarche va s'arrêter à ce projet ! *« J'ai envie de prolonger les réflexions, de mettre en cohérence les traitements différentiels que nous mettons en place, malgré nous, entre les filles et les garçons. De questionner petit à petit d'autres domaines, d'autres gestes professionnels* ». Virginie cite déjà plusieurs exemples. La visibilisassions des femmes illustres « *qui permettent d'autres projections, d'offrir des modèles ouverts, émancipés des freins liés au genre* » dans les leçons, les exposés des élèves. La question des appels aux parents en cas d'enfant malade, avec la volonté de cesser la sollicitation première de la mère plutôt que du père, « *C'est à la fois important de donner un égal rôle éducatif et de répartir les charges mentales dans la famille* » explique-t-elle. La question de la beauté qui est déjà une préoccupation forte des filles qu'elle tente d'interroger en leur parlant de courage. La question aussi du traitement de la difficulté d'apprentissage. « *Comme je suis également coordonnatrice PIAL, j'ai eu l'occasion de constater un traitement différentiel au niveau des signalements d'élèves à besoin éducatif particulier. Sur 74 enfants bénéficiant d'un accompagnement par une AESH, 64 sont des garçons et seulement 10 sont des filles. De même sur le dispositif ULIS, il y a 3 ou 4 filles pour une dizaine de garçons. Souvent quand un garçon a des difficultés, il va remuer et la gestion difficile de ce comportement va entraîner un signalement. Les filles, c'est comme si elles avaient compris le contrat scolaire implicite, elles vont donc rendre leurs difficultés moins visibles. Cela signifie de changer mon regard sur celles « qui ne dérangent pas », de se repositionner pour rétablir des équilibres, de mettre tout le monde sur le même pied.* » Ses réflexions pourraient paraître spécifiques à son école si elles ne venaient pas en écho aux travaux de Marie Duru-Bellat (L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ? L'Harmattan- 2004)

Cerise Lenoir

DOCUMENT 5

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE : glossaire

Préjugé

Attitude négative ou prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe et qui repose sur une généralisation erronée et rigide. (Allport-1954)

Stéréotypes :

Composante cognitive des préjugés. Les stéréotypes sont des « théories implicites de la personnalité que partage l'ensemble des membres d'un groupe à propos de l'ensemble des membres d'un autre groupe et du sien propre » (Leyens – 1983). Les stéréotypes sont des raccourcis cognitifs qui permettent de catégoriser les individus. Ils sont composés de croyances, et ont un caractère réducteur, qui a pour effet d'éliminer les nuances, d'attribuer une image générale à toutes les personnes d'un même groupe. Ils peuvent être négatifs ou positifs.

Au sein d'une catégorie désignée, il y aura forcément des différences interindividuelles, puisque la diversité est la règle du vivant.

Discrimination

La discrimination est un comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné. Les 18 critères de discrimination sanctionnés par la loi sont : l'origine, le sexe, la situation de famille, la grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. La discrimination est punie par la loi.

Source : Article 225-1 du Code Pénal.

Effet Pygmalion

L'effet Pygmalion en pédagogie consiste à émettre des hypothèses sur le devenir d'un élève et les voir se réaliser. Ce phénomène a été mis en évidence dans les travaux de **Rosenthal et Jacobson** - 1968. Ils font croire aux maîtres d'une école que 20 % de leurs élèves sont particulièrement « prometteurs » (alors qu'ils ont été choisis au hasard) et observent que la plupart de ceux-ci obtiennent ensuite les meilleurs résultats. Il existerait une relation significative entre les comportements de l'enseignant et les attentes qu'il a envers ses élèves. Les enseignants auraient une représentation de leurs élèves en fonction de critères de compétences. Le comportement différencié des enseignants vis-à-vis de leurs élèves renforcerait les compétences ou non des élèves (pour schématiser : climat affectif bienveillant – plus de sollicitations quand les élèves sont supposés avoir de bons résultats scolaires).

Prophétie auto-réalisatrice

Une prophétie auto-réalisatrice est une prévision qui se réalise parce qu'une ou plusieurs personnes croyaient qu'elle devait s'accomplir : elle se produit lorsqu'une croyance a modifié des comportements de telle sorte que ce qui n'était que croyance devient réel.

Menace du stéréotype

Le stéréotype concerne aussi le jugement que l'on porte sur soi. Il peut ainsi fonctionner comme une auto-confirmation. La personne stéréotypée va se comporter conformément au stéréotype. Si le groupe d'appartenance a mauvaise réputation, l'individu va avoir peur de confirmer par son comportement, le stéréotype associé.

Ce phénomène a été mis en évidence aux USA par **Steele et Aronson** (1995) qui se sont intéressés aux causes d'échecs scolaires de certaines minorités ethniques, et en particulier aux rôles que pouvaient jouer les stéréotypes négatifs visant ces minorités. Les étudiants afro américains sont porteurs d'un stéréotype négatif concernant leurs moindres capacités intellectuelles. Les chercheurs ont fait passer des tests à des étudiants noirs et à des étudiants blancs en précisant dans un groupe qu'il s'agissait de tests révélateurs de leurs capacités intellectuelles et sans rien préciser dans l'autre groupe. Les résultats des étudiants noirs sont identiques à ceux des étudiants blancs quand aucun lien n'est fait entre cette épreuve et leurs capacités intellectuelles. Les étudiants noirs réussissent moins bien quand l'épreuve est présentée comme une épreuve d'intelligence. La menace du stéréotype se caractérise par la peur de renforcer le stéréotype par son comportement, cette peur viendrait diminuer les performances en situation d'évaluation.

Pascal Huguet a mis en évidence le même phénomène en s'intéressant au stéréotype de genre, signifiant que les filles sont moins bonnes que les garçons en mathématiques.

La conscience que l'individu a de sa réputation va interférer avec sa performance en rajoutant une tonalité émotionnelle. D'où l'importance à accorder à la gestion des informations liées à la performance au sein de la classe.

La désaffection massive des jeunes filles vers les filières supérieures scientifiques (CPGE - licences de physique, mathématiques, informatique) et techniques s'explique en partie par le fait que pour réussir dans ces disciplines, elles doivent affronter un stéréotype négatif. Ce combat, les garçons n'ont pas à le mener puisqu'on considère qu'ils sont « naturellement » meilleurs dans ces matières.

Le cheminement du stéréotype à la discrimination

« Les femmes font passer leur vie de famille avant leur vie professionnelle » est un ***stéréotype****.*

« En tant que femme, cette femme particulière privilégiera certainement sa vie de famille à sa vie professionnelle » est ***un préjugé****.*

« En conséquence, je décide de ne pas la recruter sur ce poste exigeant une grande disponibilité, parce qu'elle est une femme » est ***une discrimination****.*

La loi punit les auteurs de discriminations sexistes (juridictions pénales, administratives et civiles).

Les sanctions

Pour les personnes physiques :
- Jusqu'à 45 000€ d'amende et 3 ans de prison ;
- Jusqu'à 75 000 € d'amende et 5 ans de prison lorsque la discrimination est commise dans un lieu accueillant du public
Pour les personnes morales :
- Jusqu'à 225 000€ d'amende ;
- Jusqu'à 375 000€ d'amende lorsque la discrimination est commise dans un lieu accueillant du public.